

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

POUR LE POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE BORDEAUX.

La gouvernance du PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine évolue en cette rentrée dans le cadre du départ de son directeur général, Laurent Gignoux.

Après dix-sept ans à la tête du PESMD, Laurent Gignoux quitte ses fonctions. Nommé directeur du CEFEDEM en 2006, il l'a dirigé jusqu'à sa transformation en PESMD en 2012. Il l'a installé dans le paysage des pôles d'enseignement supérieur de la musique et de la danse.

Célia Thomas, directrice de la Danse au PESMD, devient directrice générale par intérim jusqu'à la nomination de la nouvelle direction, avec, conformément aux statuts, l'aval du conseil d'administration et de la DRAC.

Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle présidence pour le PESMD. Nommée à l'unanimité en conseil d'administration du 4 juillet, Lise Saladain, directrice déléguée du CDCN La Manufacture Bordeaux-La Rochelle et docteure en Sciences de l'éducation et de la formation, succède à Alain Meunier. Il présidait la structure depuis 2006.

Deux recrutements seront lancés prochainement, pour la direction générale et pour la direction de la musique.

La future direction générale devra porter le projet dans une phase déterminante du développement de son activité en sécurisant son accréditation qui l'autorise à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur, tout en se projetant dans ses futurs locaux qui offriront aux étudiants comme aux enseignants un cadre d'apprentissage à la hauteur de l'ambition des enseignements dispensés. Elle devra par ailleurs prendre en compte les nouveaux enjeux de la formation et de l'innovation pédagogique, et inscrire au cœur de sa démarche les objectifs sociétaux actuels.

À propos du PESMD Bordeaux Nouvelle-Aguitaine

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse de Bordeaux est un établissement de service public missionné par le ministère de la Culture pour former aux métiers d'artistes-interprètes et de professeur diplômés État. Depuis plus de 30 ans, Le PESMD intervient dans le champ de la formation initiale comme dans celui de la formation professionnelle continue et s'inscrit dans le paysage européen Licence - Master - Doctorat (LMD), en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne.

Le PESMD est habilité à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et prépare aux diplômes d'État (DE) de professeur de musique et de danse (classique, jazz et contemporaine), en parallèle d'une Licence Arts du Spectacle de l'UBM. L'Établissement est également centre de formation pour les professionnels du secteur, avec un catalogue de stages qualifiants, de modules de formation et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le PESMD est par ailleurs l'un des trois centres nationaux organisateurs de l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) requis pour la formation au diplôme d'État de professeur de danse.

www.pesmd.com

















